Termes de référence

Evaluation finale du projet ECOFAC spécifique à WCS « Approche intégrée pour la conservation de la biodiversité du Parc National de Nouabalé-Ndoki et de sa périphérie »

1. DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif global du projet, mise en œuvre par la WCS et la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN) a pour objectif de promouvoir une économie verte caractérisée par un développement économique durable et inclusif, ainsi que la lutte contre le changement climatique. L'objectif spécifique est de préserver plus efficacement la biodiversité et les écosystèmes fragiles dans le Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) et sa périphérie pour le bénéfice des différentes parties prenantes.

La durée initiale du projet était de 30 mois, une extension sans modification de budget a été obtenue afin de prolonger le projet de 5 mois. Le projet se clôture au 31 décembre 2021.

Le projet comprend 5 résultats :

1. Les activités socio-économiques et sectorielles dans la périphérie du PNNN sont coordonnées de façon intégrée, ce qui assure la disponibilité durable des services écosystémiques pour les parties prenantes.

Il s'agit notamment de mettre en place un nouveau système de gestion efficace pour la gestion en périphérie du PNNN, tenir des réunions régulières entre les parties prenantes et les partenaires du Nord-Congo, mettre en œuvre de recherches appliquées permettant l'application de stratégies respectueuses de l'environnement en périphérie du PNNN, discuter et développer des critères environnementaux en prévision de l'arrivée d'opérateurs touristiques, et enfin de réaliser une étude de faisabilité sur les stratégies de mitigation ou de compensation des conflits-homme éléphant.

2. Des systèmes de gestion efficaces du PNNN sont développés et opérationnels.

Il s'agit, entre autres, de renforcer des équipes du PNNN et des services d'appui à Brazzaville, améliorer la gestion du site grâce à la mise en œuvre des différents documents stratégiques et Manuels de Procédures (MdP), rendre fonctionnels les départements de lutte anti-braconnage de Bomassa et de Makao, étendre les actions de renseignements et de suivis juridique dans la zone Est du Parc (département de la Likouala) et continuer les recherches à long-terme sur les espèces cibles, soit les éléphants, et les grands singes sur les sites de recherche de Mondika, Goualougo, et de Mbeli Bai.

3. Les populations riveraines sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent des bénéfices durables.

Il s'agit, entre autres, de réaliser des campagnes de sensibilisation dans les écoles et avec les adultes, répliquer le modèle utilisé pour la pêche au développement d'une stratégie de chasse durable dans les villages riverains du Parc (Bomassa et Makao), appuyer au développement du tourisme communautaire et appuyer les communautés pour développer un projet communautaire grâce au Fonds de Développement Villageois.

4. Les structures de gestion du PNNN et leur staff sont renforcées.

Il s'agit notamment de contribuer en collaboration avec CEDAMN et/ou RIFFEAC au développement de référentiels métiers pour les écogardes et/ou cadres des APs au Congo

5. Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau paysage et régional.

Il s'agit notamment de contribuer aux activités transversales d'ECOFAC 6 (capitalisation, vulgarisation auprès du grand public, communication, participation aux réunions d'échanges, …), participer à des ateliers et réunions, et accueil des visiteurs, dans le cadre du partage de connaissances et d'expériences avec les autres aires protégées du Congo et de la sous-région.

Le montant de l'ensemble du projet s'élève à 2 040 000 euros, dont 88,24% sont pris en charge par le l'UE.

2. JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

L'évaluation systématique de ses programmes et activités est une priorité de la Commission européenne. Les évaluations sont axées sur l'appréciation des réalisations, de la qualité et des résultats dans le contexte d'une politique de partenariat de l'UE en évolution, qui met de plus en plus l'accent sur les approches axées sur les résultats et la contribution à la mise en œuvre des ODD.

Cette évaluation finale doit permettre de comprendre les liens de cause à effet entre les intrants et les activités, et les résultats, les objectifs et les impacts.
Cette évaluation finale vise notamment à aider à la responsabilisation et à l'apprentissage des décideurs et des opérateurs terrain à améliorer prise de décision, d'apprentissage et de gestion.

Cette évaluation finale de projet pour l'opérateur terrain WCS, arrive quelques mois après l'évaluation mi-parcours du programme ECOFAC 6 dans sa globalité.

Par ailleurs, l'UE est en train de lancer une nouvelle initiative NaturAfrica visant à soutenir la conservation de la biodiversité en Afrique qui adopte une approche innovante centrée sur les personnes. Elle identifie les paysages clés pour la conservation et le développement où l'UE concentrera son soutien à la création d'emplois, à l'amélioration de la sécurité et aux moyens de subsistance durables, tout en préservant les écosystèmes et la faune sauvage qui sont vitaux pour tous. Le paysage de la TNS, dans lequel s'inscrit le

Parc National de Nouabalé-Ndoki, est inclus dans cette initiative qui devrait débuter en 2023. Cette évaluation pourrait donc aider le cadrage de cette nouvelle initiative.

Les principaux utilisateurs de l'évaluation seront les services concernés de l'Union Européenne, le personnel de la WCS et FNN au Congo, l'ACFAP et le MEF.

3. CADRE GENERAL DE L'EVALUATION

L'évaluateur effectuera principalement les tâches suivantes :

- Mesurer les écarts observés entre les résultats attendus du projet et les réalisations en termes de calendrier, de quantité et de qualité ;
- Procéder au contrôle de l'effectivité des activités prévues ;
- Identifier et caractériser les facteurs internes et/ou externes qui ont exercé une influence sur l'atteinte des résultats attendus du projet ;
- Porter une appréciation générale sur l'efficacité et l'efficience des actions développées dans le cadre du projet et formuler des recommandations d'ajustements nécessaires pour un éventuel projet futur ;
- Organiser une réunion de restitution et d'enrichissement des résultats de l'évaluation technique du projet.

4. DESCRIPTION DE L'EVALUATION

Le travail d'évaluation comprendra les volets suivants :

Etablissement d'un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage (constats). Ce bilan visera également à établir les écarts avec les résultats initialement prévus, tels que figurant dans les documents contractuels du projet (convention de financement et rapport de présentation). Il inclura un état de la mobilisation effective des différents cofinancements, ainsi que de leur affectation.

Elaboration d'une analyse évaluative (des constats aux jugements évaluatifs), et utilisant les critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement : pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité.

Elaboration des conclusions de l'évaluation (à partir des jugements évaluatifs).

Elaboration des recommandations (cohérentes avec les conclusions). Les recommandations présentées seront hiérarchisées et priorisées. Les recommandations seront formulées par catégorie d'acteurs. Les recommandations porteront également sur l'identification des éléments de l'expérience du projet pouvant être valorisés au travers d'actions de communication et de diffusion.

Enseignements à tirer : le consultant mettra en évidence les enseignements de portée générale à tirer de l'évaluation.

Elaboration d'une synthèse évaluative de 3 pages au maximum reprenant de façon équilibrée les différents points traités par l'évaluation.

L'évaluation s'exercera sur toute la durée de vie du projet allant de la signature de la convention initiale à la période couverte par l'avenant n°1.

5. DEROULEMENT DE L'EVALUATION

Début 2022

- Préparation en amont de la mission (5-6 jours environ)
  Cette phase vise à structurer l'évaluation et à clarifier les principales questions à traiter.
  Elle commencera par une étude initiale du contexte, qui sera menée par l'évaluateur depuis son domicile. Elle se poursuivra ensuite par une session de lancement virtuelle entre l'évaluateur et WCS. Cette réunion a pour but de parvenir à une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation, de ses limites et de sa faisabilité. Elle sert également à clarifier les attentes concernant les résultats de l'évaluation, la méthodologie à utiliser et, si nécessaire, à transmettre des informations supplémentaires ou les dernières informations pertinentes.
  Au cours de la phase de démarrage, les documents pertinents seront examinés. En outre, et en consultation avec le gestionnaire d'évaluation, l'évaluateur reconstruira la logique d'intervention / la théorie du changement du projet à évaluer.
  Sur la base de la logique d'intervention et/ou de la théorie du changement, l'évaluateur finalisera i) les questions d'évaluation avec la définition des critères de jugement et des indicateurs, la sélection des outils de collecte de données et des sources, ii) la méthodologie d'évaluation, et iii) la planification des phases suivantes. La conception méthodologique de l'évaluation sera résumée dans une matrice d'évaluation.
  Les limites rencontrées ou à rencontrer au cours de l'exercice d'évaluation seront discutées et les mesures d'atténuation décrites dans la note de démarrage. Enfin, le plan de travail pour l'ensemble du processus d'évaluation sera présenté et approuvé au cours de cette phase ; ce plan de travail sera conforme à celui proposé dans le présent cahier des charges.

- Mission terrain au Nord Congo (12-14 jours)
  La phase de terrain commence après l'approbation de la note de démarrage par WCS Congo..
  Pendant la phase de terrain, l'évaluateur doit assurer un contact et une consultation adéquats avec les différentes parties prenantes, les autorités et agences nationales et locales concernées, ainsi que les organisations de la société civile. Tout au long de la mission, l'équipe d'évaluation utilisera les sources d'information les plus fiables et les plus appropriées, respectera le droit des individus à fournir des informations en toute confidentialité, et sera sensible aux croyances et aux coutumes des environnements sociaux et culturels locaux.

A la fin de la phase de terrain, l'évaluateur préparera une présentation de diapositives pour informer une session de débriefing avec la WCS et l'ACFAP.

- Rédaction du rapport d'évaluation (5-6 jours)
  Cette phase est consacrée à la préparation par le contractant du rapport final, qui incluera, entre autres: l'analyse des données collectées au cours des premières phases pour répondre aux questions d'évaluation et la préparation de l'évaluation globale, des conclusions et des recommandations de l'évaluation.
  L'équipe d'évaluation veillera à ce que :
  - Leurs appréciations sont objectives et équilibrées, les déclarations sont précises et fondées sur des preuves, et les recommandations réalistes et clairement ciblées.
  - Lors de la rédaction du rapport, elle reconnaîtra clairement les cas où des changements dans la direction souhaitée sont déjà en cours.
  L'équipe d'évaluation remettra au gestionnaire d'évaluation le projet de rapport final et, après avoir pris en compte les commentaires consolidés par le gestionnaire d'évaluation, finalisera le rapport final (y compris le résumé).

La mission ainsi que les livrables devront être terminés au 31 mars 2022

6. LIVRABLES

- Une note de démarrage
- Un rapport provisoire sera remis dans un délai de deux semaines à l'issue de la mission sur le terrain. Ce rapport sera examiné par les commanditaires de l'évaluation. Les observations éventuelles seront transmises au consultant dans un délai de deux semaines après réception du rapport provisoire.
- Le rapport définitif sera produit en français et livré par le consultant dans un délai de deux semaines suivant la réception des observations portant le rapport provisoire.

Le rapport définitif devra comporter un résumé/synthèse en deux langues : français, anglais. Le rapport final ne devra pas excéder une vingtaine de pages.

Le rapport définitif de l'évaluation sera accompagné d'une présentation Powerpoint résumant les résultats de l'évaluation en 10 diapositives.

7. LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS

L'évaluateur choisit disposera en outre de :

- Le contrat de subvention, y compris la description de l'Action
- Le rapport annuel soumis en Août 2020
- Le cadre logique et le système de suivi évaluation
- Les présentations faites pour les derniers comités de suivi

8. PROFILS DE(S) EVALUATEUR(S)

La prestation sera confiée à un bureau d'études ou un consultant indépendant de renommée internationale, et qui doit jouir d'une expérience confirmée en évaluation ou audit technique et financier des projets et programmes de conservation de la biodiversité en Afrique centrale.
L'expert devra justifier d'au moins 7 ans d'expérience en matière d'évaluation technique de programmes et projets, notamment dans le domaine des aires protégées gérées en PPP. Une bonne connaissance de l'Afrique Centrale est indispensable, et du Congo sera considéré comme un atout. Une expertise avérée en gestion ou évaluation de programmes sous financement européen est nécessaire.

9. CONTENU DE L'OFFRE

L'offre inclura les éléments suivants :

- Proposition technique et méthodologique
- Proposition financière en EUR, incluant les taux des honoraires journaliers, les per diem et transports internationaux. WCS couvrira les dépenses des transports locaux et les hébergements.

Veuillez déposer votre offre technique et financière à wcscongobrazza@wcs.org, et cc mcournarie@wcs.org, avant le 4 décembre 2021, à 17h à Brazzaville. Veuillez indiquer « Evaluation ECOFAC » dans l'objet de l'e-mail.

10. EVALUATIONS DES OFFRES

Les offres sont évaluées par un comité de sélection composé de représentants de la WCS Congo. La consultance est évaluée à environ 25 hommes-jours.

L'évaluation technique des offres sera effectuée en fonction de leur conformité aux termes de référence et des critères suivants : compréhension des TdR (20 pts), méthodologie (25 pts), qualifications des consultants (55 pts).

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des Termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 75 points sur 100.

La proposition financière la moins disante (Fm) recevra un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres propositions financières seront calculés de la manière suivante : Sf = 100 x Fm/F 11 Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée. Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T = 0,8 étant le poids attribué à la Proposition technique et P =0,2 le poids accordé à la Proposition financière), selon la formule : S =St ×T +Sf ×P .

A propos de WCS

La Wildlife Conservation Society est une ONG internationale dont le siège social se trouve au Bronx Zoo, à New York, qui s'emploie à sauver la faune et la flore sauvages et à relever les défis mondiaux dans plus

de 50 pays en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les océans du monde. Le Programme Afrique est le plus important des programmes de terrain de la CMS, avec environ 1 100 employés répartis dans 12 programmes nationaux répartis dans quatre grandes régions (Afrique centrale, Soudan-Sahel, Afrique orientale et australe, Madagascar et océan Indien occidental).

Notre MISSION est de sauver la faune et la flore sauvages du monde entier par le biais de la science, de l'action de conservation, de l'éducation et de l'incitation des gens à apprécier la nature. Notre VISION est un monde où la faune et la flore prospèrent dans des terres et des mers saines et valorisées par des sociétés qui embrassent et profitent de la diversité et de l'intégrité de la vie sur terre. Notre OBJECTIF est de conserver les plus grands espaces sauvages du monde dans 16 régions prioritaires, qui abritent plus de 50% de la biodiversité mondiale. Nos VALEURS sont le respect, la responsabilité et la transparence, l'innovation, la diversité et l'inclusion, la collaboration et l'intégrité.